

À LA UNE

Comment reprendre sur l'empire Total

La dénonciation des superprofits engrangés par le géant pétrolier est devenue depuis plusieurs années un classique des défilés du 1^{er}-Mai.



Prendre la main sur les Énergies ?

Réguler, encadrer, nationaliser... ONG, partis de gauche et syndicats appellent au désarmement d'une multinationale qui prospère sur la guerre en Iran tout en nous conduisant dans le mur sur le plan climatique. Ébauche d'un plan de bataille en trois points.

CYPRIEN BOGANDA
cyprien.boganda@humanite.fr

201
milliards

C'est, en dollars,
le chiffre
d'affaires
de Total en 2025.

101 513
salariés

étaient recensés
au sein du
groupe pétrolier
en 2025, dont
35 % en France.

C'est une déclaration anodine, prononcée dans l'entre-soi douillet d'un petit déjeuner parisien, que Patrick Pouyanné préférerait effacer des archives. Nous sommes le 20 février, dans la matinée. Le PDG de TotalEnergies est invité par l'association des diplômés d'HEC.

Ces événements réguliers, qui se déroulent dans un bâtiment cosu de la place Vendôme (1^{er} arrondissement de Paris), offrent la possibilité à des privilégiés d'échanger avec de grands patrons. « Quand la presse française dit que nos résultats sont en baisse, c'est bien pour moi car moins de gens me demandent pourquoi je ne paie pas d'impôts », ironise le PDG, d'humeur badine. Au détour d'une phrase, il lâche cette prophétie en forme de bombe à retardement : « Nous avons établi un budget à 60 dollars le baril, mais j'aime bien être démenti. À 110 dollars, je suis plutôt content. Si le détroit d'Ormuz venait à être fermé, le pétrole monterait. » »

» Huit jours plus tard, les États-Unis et Israël attaquent l'Iran, ce dernier ferme le détroit d'Ormuz en guise de représailles et le prix du baril s'envole... au niveau indiqué par le PDG. Depuis, le « visionnaire » a pris soin de ne pas revenir sur cette séquence, mais il est rattrapé par l'actualité. En dépit de ses dénégations énervées, TotalEnergies fait figure de profiteuse de guerre numéro 1 en France, en raison de ses 4,96 milliards d'euros de bénéfices au premier trimestre (+ 51 %), en pleine flambée du carburant. ONG et partis de gauche exhortent le gouvernement à taxer ses profits, PCF et LFI réclament même sa nationalisation.

SELON L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA FISCALITÉ, POUR CHAQUE DOLLAR DE PROFIT RÉALISÉ PAR LES MAJORS EXTRACTIVES, 12 CENTIMES VONT DANS DES PARADIS FISCAUX.

Le devenir de TotalEnergies devient ainsi un objet politique. Que faire de cette hydre planétaire, éclaircie par les scandales (climatiques, sociaux, fiscaux...), qui émet autant de CO₂ que la France et refuse de réorienter sa stratégie extractiviste ? « En contradiction totale avec les constats scientifiques, TotalEnergies était à nouveau en 2024 le sixième plus grand développeur de champs pétrogaziers dans le monde, notait l'ONG Reclaim Finance en novembre dernier. (...) De 2026 à 2030, TotalEnergies prévoit de consacrer 75 % de ses investissements au pétrole et au gaz. » ONG et responsables politiques voudraient mettre au pas la multinationale, en tâchant d'éviter le double écueil de la pétition de principe (« il suffit de... ») et du fatalisme maquillé en fausse évidence (« de toute façon, on ne peut rien faire »).

1 L'ARME DE LA TAXATION
De nombreux acteurs, dont Greenpeace, veulent taxer les bénéfices du groupe pour « financer la réduction de la facture d'énergie des ménages les plus précaires, accélérer l'indépendance énergétique européenne, en investissant dans la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ». L'histoire nous rappelle que la ponction des bénéfices exceptionnels n'a rien d'incongru. Dans le monde anglo-saxon, on parle de « windfall profits » (pour « bénéfices inattendus »), et même des gouvernements très pro-business n'ont pas hésité à s'y attaquer. En avril 1980, les États-Unis votent le

Crude Oil Windfall Profit Tax Act, pour ponctionner les profits insolents des compagnies pétrolières, qui bénéficient du deuxième choc pétrolier. Le dernier avatar d'un tel impôt remonte à 2022. En pleine guerre en Ukraine, l'Union européenne introduit une contribution de solidarité exceptionnelle sur les bénéfices excédentaires des énergéticiens, les taxant à un taux minimal de 33 %. À l'arrivée, les recettes ont été moins élevées qu'attendu, la faute, notamment, aux stratégies déployées par les multinationales pour planquer leurs bénéfices dans des pays à fiscalité réduite. L'Observatoire international de la fiscalité dévoile que, pour chaque dollar de profit réalisé par les majors extractives, environ 12 centimes atterrissent dans des paradis fiscaux. D'où la nécessité de réfléchir à d'autres bases taxables, ce qui a déjà été fait dans d'autres pays. En 2022, là où la France ne récupérait que 69 millions d'euros (contre 2 à 3 milliards initialement prévus) avec la taxe citée plus haut, d'autres ont fait beaucoup mieux. « L'Espagne et la Belgique, par exemple, ont gagné respectivement 1 milliard et 300 millions d'euros, parce qu'elles ont utilisé une base taxable moins manipulable qu'en France », nous expliquent Ninon Moreau-Kastler et Alice Chiocchetti, chercheuses à l'Observatoire international de la fiscalité.



Le 23 avril, l'émir du Qatar, Tamim ben Khalifa Al Thani, recevait avec les honneurs le PDG de Total, Patrick Pouyanné, en plein blocus du détroit d'Ormuz.

LOGIC VENANCE / AFP

EMIRI DWAN OFFICE / ZUMA-REA



Total possède quatre des sept raffineries que compte la France métropolitaine, dont celle de Donges, en Loire-Atlantique.

438
millions

C'est le nombre de tonnes de CO₂ qu'a émises Total en 2025 à l'échelle mondiale. Soit plus que les émissions de la France sur un an.

178
milliards

Montant en euros de la capitalisation boursière, au 14 mai 2026.

8,1
milliards

de dollars de dividendes ont été versés aux actionnaires en 2025.

Parmi les plus importants : Vanguard, Deutsche Bank, JPMorgan Chase, Caisse des dépôts, Goldman Sachs...

2 L'ARME DE LA RÉGULATION

Une chose est sûre : si on ne s'en remet qu'à la bonne volonté des dirigeants de TotalEnergies ou aux exigences de ses actionnaires (pour l'essentiel, des gestionnaires d'actifs et des banques

d'affaires), il ne se passera pas grand-chose. « Les actionnaires de TotalEnergies votent en moyenne pour l'ensemble des résolutions proposées par la direction à 94,8 %, exprimant ainsi un soutien fort à la stratégie actuelle de l'entreprise », note Reclaim Finance.

L'ONG 350.org proposait dès 2023 un plan de régulation du groupe qui pourrait faire l'objet d'un même « paquet législatif ». Son premier volet est relatif au climat. « La régulation climatique proprement dite inclut bien entendu l'imposition d'une sortie rapide des énergies fossiles et d'une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes compatible avec la limite des 1,5 °C, en fixant des étapes précises et rapprochées dans le temps. Le respect de cette trajectoire doit être contrôlé régulièrement de manière indépendante (...) et les manquements doivent être sanctionnés. »

Un deuxième volet concerne le strict encadrement des activités de lobbying de TotalEnergies, sans lequel aucune régulation ne saurait voir le jour. L'intrication des relations entre le groupe et la sphère politique est connue, à commencer par l'utilisation des « portes tournantes » (stratégie consistant à débaucher d'anciens hauts fonctionnaires et responsables politiques ou au contraire à encourager d'anciens employés à retourner dans la fonction publique). « Près de cinquante hauts fonctionnaires ont travaillé chez TotalEnergies ces dernières années », note l'Observatoire des multinationales : « Une directrice de la diplomatie économique qui a travaillé pendant plus de sept ans pour TotalEnergies, un cadre du groupe qui a œuvré, entre deux postes comme conseiller à Matignon, un ancien conseiller du ministre des Affaires étrangères devenu lobbyiste en chef... »

350.org propose des mesures de transparence afin de cartographier l'influence de la multinationale (liste des rendez-vous de ses représentants avec les décideurs, relations avec le monde de la recherche, sponsoring...), mais aussi l'encadrement de certaines pratiques : exclusion de TotalEnergies des négociations climatiques (le PDG du groupe accom-)

» pagne souvent la délégation officielle tricolore à la conférence mondiale sur le climat), stricte limitation des « portes tournantes », encadrement du financement d'institutions de recherche, etc.

3 L'ARME DE LA PRISE DE CONTRÔLE

La meilleure façon de peser sur l'avenir du groupe serait cependant... de renforcer le poids de l'État dans son capital. Même le Sénat, lors de sa (peu sévère) commission d'enquête sur le pétrolier en juin 2024, en convenait : son « actionnariat est composé à près de 40 % d'actionnaires nord-américains, une part en hausse de plus de 13 points depuis 2010, alors que la part d'actionnaires français a baissé de plus de 7 points. La possibilité d'un changement de nationalité du groupe à moyen ou long terme ne peut plus être exclue si les tendances actuelles se poursuivent. » Et le Sénat de préconiser l'entrée de l'État au capital par le biais d'une « golden share », c'est-à-dire une action accordant un droit de regard sur la marche de l'entreprise.

Certains préconisent une prise de contrôle plus déterminante. « L'explosion du prix des carburants remet en selle notre revendication de reprendre TotalEnergies pour la mettre au service de notre pays, lançait la Fnic-CGT dès avril. Il nous faut nationaliser TotalEnergies avec un contrôle à plus de 51 % par les salariés eux-mêmes, avec la participation de l'État et de représentants du peuple. »

Techniquement, nationaliser TotalEnergies supposerait de fixer le montant de l'indemnisation versée aux actionnaires. Cette indemnisation serait basée sur la valeur que l'on décide de donner au groupe, calculable de différentes manières (selon sa valeur boursière, la valeur de ses actifs ou de ses bénéfices futurs). Au passage, 350.org préconise de dévaluer ses actifs fossiles, au motif que le respect de l'accord de Paris impliquera de renoncer à certaines de ses réserves pétro-gazières. De quoi faire baisser la note d'une prise de contrôle...

Par ailleurs, deux types de nationalisation sont possibles : totale ou partielle. « Nationaliser les seules raffineries françaises et le transit coûterait 10 milliards d'euros, nous assure Aurélie Trouvé, députée LFI-NFP. Au passage, cela permettrait de garantir un raffinage en France, car on voit qu'importer du diesel comme on le fait actuellement fait exploser son prix. »

De son côté, Denis Durand, économiste communiste, insiste sur deux points : primo, quelle que soit la forme de nationalisation, tous les actionnaires ne seront pas traités sur un pied d'égalité, deuzio, l'État ne paiera pas comptant. « L'idée est d'indem-



Pour la Fnic-CGT, l'explosion des prix est un argument de plus pour nationaliser.

niser davantage les petits actionnaires que les fonds spéculatifs ou les multinationales, développe-t-il. Notre objectif n'est pas de traiter correctement le capital, c'est de combattre sa domination ! Par ailleurs, il n'est pas question de payer cash, mais d'éta-ler les paiements sur plusieurs dizaines d'années. C'est ce qui s'était fait à la Libération avec les anciens actionnaires des compagnies d'électricité : ils avaient reçu de l'État des obligations, remboursées au fil du temps. Cela ramène l'indemnisation à un montant annuel qui peut être pris en charge par les budgets successifs. »

« NOTRE OBJECTIF N'EST PAS DE TRAITER CORRECTEMENT LE CAPITAL, C'EST DE COMBATTRE SA DOMINATION ! »

DENIS DURAND, ÉCONOMISTE FAVORABLE À LA NATIONALISATION DE TOTAL

L'ONG 350.org conclut que la prise de contrôle publique ne saurait être une fin en soi : « L'acquisition du capital de TotalEnergies doit être suivie d'au minimum deux étapes complémentaires : la démocratisation de sa gouvernance et de sa gestion opérationnelle avec (...) une mission claire de sortie des énergies fossiles. » ●

FOCUS

De l'Ouganda à la Russie, une histoire de complicités

TotalEnergies, partenaire privilégié de nombreuses dictatures à travers le monde, est mis en cause par plusieurs ONG qui dénoncent l'indifférence coupable du groupe vis-à-vis des droits humains.

Les profits exponentiels sur le dos des consommateurs et l'optimisation fiscale à tout va ne sont pas les seules taches sur la réputation de TotalEnergies. La multinationale est aussi, depuis des décennies, critiquée pour le choix qu'elle a fait d'extraire des hydrocarbures dans des pays où son implantation rime souvent avec un accroissement des violations des droits humains et un renforcement des régimes dictatoriaux. Des accusations qui lui ont valu de nombreuses mises en cause devant la justice de plusieurs pays.

« CRIMES DE GUERRE »
Dernière procédure en date, emblématique de la collusion de Total avec les forces armées qui assurent la sécurité de ses infrastructures : celle menée fin 2025 par l'European Center for Constitutional and Human Rights devant le parquet antiterroriste pour « complicité de crimes de guerre, de torture et de disparitions forcées » au Mozambique. En cause, la décision de la multinationale de déléguer la sécurité de son site à la Joint Task Force (Force opérationnelle conjointe). Total aurait continué à financer cette unité de l'armée mozambicaine tout en ayant eu connaissance des nombreuses violences qu'elle commettait contre les populations locales, dont la séquestration et la torture de dizaines de civils dans des

conteneurs. « Les entreprises et leurs dirigeants ne sont pas des acteurs neutres lorsqu'ils opèrent dans des zones de conflit : s'ils facilitent ou encouragent des crimes, ils peuvent être considérés comme complices et doivent être tenus pour responsables », avait alors rappelé l'ONG plaignante. La multinationale avait déjà été attaquée en justice pour ce mégaprojet gazier situé dans le nord de ce pays d'Afrique australe. Dans cette zone disputée par des groupes armés djihadistes, des ONG l'avaient mise en cause pour n'avoir pas prévenu et sauvé son personnel local lors d'attaques en 2021. Autant de procédures qui n'ont pourtant pas empêché

Patrick Pouyanné, son PDG, de se rendre fin janvier au Mozambique pour annoncer la reprise du projet.

IMPERMÉABLE À L'OPPROBRE
Le Mozambique n'est pas un cas isolé. Total se distingue souvent des autres majors pour être la seule prête à faire face à l'opprobre international en faisant des affaires avec des régimes dictatoriaux. Cela a été le cas en Birmanie, où plus aucune grosse compagnie ne voulait s'associer à la junte militaire, qui avait massacré une révolte pacifique. Mais également en Ouganda, dirigé par le même président depuis quarante ans... Dans les deux cas, les ONG estiment que l'implantation de la multinationale aura permis la reprise en main violente de régions rétives, et offert une survie financière à des régimes autrement moribonds. On peut ajouter à ce tableau les relations troubles avec d'indéboulonnables dictateurs africains amis de la France, héritées d'Elf, société absorbée en 2000. Ou, plus récemment, la réticence à couper les liens avec la Russie de Vladimir Poutine, malgré le retrait de la plupart des firmes concurrentes occidentales. ●

TotalEnergies est poursuivi en Europe, notamment pour ne pas avoir protégé son personnel lors d'attaques djihadistes au Mozambique en 2021.

HÉLÈNE MAY



BETTY IMAGES VIA AFP

ENTRETIEN

« Total est devenu un mastodonte apatride guidé par l'intérêt de ses actionnaires »

Philosophe de l'économie, le Canadien **Alain Deneault**, auteur de nombreux essais sur les paradis fiscaux, l'impact de la gouvernance managériale ou l'engagement politique, a consacré plusieurs ouvrages à la multinationale pétrolière. Il évoque pour « l'HM » les rapports de plus en plus déséquilibrés entre l'État et l'ancien fer de lance de l'industrie française, devenu un symbole du capitalisme mondialisé.



Le gouvernement refuse d'ouvrir le débat sur la taxation des superprofits de TotalEnergies au nom de la défense de la souveraineté nationale. Que vous inspire cette argumentation ?

Elle est consternante. Nous ne sommes plus au XX^e siècle, et l'État français n'a presque plus de parts dans TotalEnergies. La compagnie est désormais un mastodonte apatride, présent dans 130 pays du monde, dont l'actionnariat est éclaté. C'est même une entité anglophone dans son fonctionnement, guidée par les intérêts de ses actionnaires. Mais, par atavisme, on en parle encore comme d'un joyau de la République. Bien sûr, une partie du personnel, surtout dirigeant, est encore française. Cela entraîne des accointances, au sens où le phénomène de portes tournantes entre les institutions publiques en France et l'entreprise est étourdissant. Mais, dans

ce jeu, il me semble que c'est davantage Total qui dispose des leviers que l'inverse. Aujourd'hui, un Patrick Pouyanné peut parler au nom de la France. Quand le précédent président de Total, Christophe de Margerie, est décédé, le communiqué disait : « Total est la principale entreprise française, et quand elle parle, c'est la France qui parle. »

D'où vient la force de ces entités multinationales ?

Le problème a commencé au tournant des XIX^e et XX^e siècles, quand on a laissé faire ce qu'on appelait à l'époque « les trusts » et qui sont aujourd'hui des multinationales. Au Royaume-Uni a été créée la société British Petroleum (BP), puis, en France, sur le même modèle, la Compagnie française des pétroles, l'ancêtre de Total. Ces entités étaient destinées à faire partie au Proche-Orient d'un véritable cartel, qui



ALAIN DENEAULT
Docteur en philosophie de l'université Paris-VIII, enseignant au campus de Shippagan de l'université de Moncton (Canada)

aurait pu être jugé illégal ailleurs, mais qu'on a laissé faire compte tenu de l'inquiétude stratégique concernant l'approvisionnement en pétrole. On a fermé les yeux sur ces entités privées, devenues ingouvernables. Pendant la période gaulliste, l'État a tenté de reprendre la main sur son système économique. Mais, durant toute cette première partie du XX^e siècle, c'étaient des gouvernements libéraux qui croyaient en l'entrepreneuriat, la force du marché. Il régnait déjà une sorte d'utopie de l'entreprise qui, certes, était surveillée par un État plus fort qu'aujourd'hui, mais qui restait souveraine du point de vue de l'administration des affaires.

Que change, dans cette relation entre la compagnie et l'État, la fusion avec le belge Petrofina, en 1999, puis l'intégration d'Elf ?

Ça a été la fusion des compétences des trois entités. La force



XOÏSE BOUZAS / HANS LUCAS VIA AFP

d'Elf, c'était d'être néocoloniale, de coopter des États, de les intégrer, de les infiltrer, de les manipuler via un lien intime avec des appareils étatiques. La Compagnie française de pétrole était, elle, versée dans les partenariats avec les Anglo-Saxons. Quant à Petrofina, c'était une société habile sur les marchés financiers, ce qui était d'autant plus utile que la privatisation accroît le poids des

Compte tenu du poids géostratégique et financier du groupe, qu'il dirige depuis 2015, « un Patrick Pouyanné peut aujourd'hui parler au nom de la France », estime Alain Deneault.

elles, n'ont de souveraineté que sur leur territoire national. Ces multinationales sont une sorte de souveraineté privée qui, dans certaines strates d'activités industrielles, financières et commerciales, peuvent jouer un rôle majeur en mettant en concurrence des États qui, eux, sont limités à leur territoire. C'est un rapport de force totalement inéquitable. On est même rentré dans des logiques inversées, dans lesquelles l'État est là pour favoriser le capital, avec derrière cette rhétorique éculée, mais qui sature l'espace public, selon laquelle quand le capital croît, tout le monde prospère.

Le politique peut-il reprendre les commandes ?

Nous votons pour des gens qui souhaitent qu'en la matière l'État soit impuissant. Leur esprit est complètement intégré aux intérêts de l'entreprise, et ils se pré-

sentent pratiquement comme ses lobbyistes. C'est pour ça qu'il y a eu une inversion des rapports de force. Parce que les politiques depuis longtemps le veulent, l'assument, et que certains sont même peut-être soutenus par la firme dans leur carrière, compte tenu des nombreux parcours croisés entre les ministères et Total. Pour savoir si les choses peuvent encore être inversées, il faudrait au moins expérimenter une forme de résistance de la part de l'État. Si, à la faveur d'élections, une coalition un peu sérieuse à gauche essayait d'imposer sa volonté pour bloquer les prix et imposer les surprofits, nous pourrions voir sa marge de manœuvre. Mais comme personne n'essaye, on ne sait plus où en est vraiment le rapport de force. Face à cette multinationale, que peut encore faire un État qui, par ailleurs, s'est fait en grande partie hara-kiri au fil des années ? Difficile de savoir.

Quelle direction faudrait-il prendre pour espérer reprendre la main ?

La solution face aux multinationales, c'est la dissolution. Même les libéraux, s'ils étaient sérieux, reconnaîtraient que le monde dans lequel nous sommes n'est pas libéral, mais oligarchique. Il n'existe pas de vraie ouverture, d'égalité d'échange quand tant de produits sont entre les mains d'une poignée d'entreprises. L'effondrement de l'État social et la surpuissance des multinationales entraînent aussi un autre phénomène : la régionalisation de la politique. Dans beaucoup d'endroits, on vit une telle dérégulation politique qu'on réapprend à s'organiser par soi-même, à reprendre la main, sur un mode autonome et sur des petites échelles, comme l'illustrent les circuits courts ou encore les ZAD... ●

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR HÉLÈNE MAY

« FACE À TOTAL, IL EST DIFFICILE DE SAVOIR CE QUE PEUT ENCORE UN ÉTAT QUI S'EST FAIT HARA-KIRI AU FIL DES ANNÉES. »

logiques boursières. Total a réuni ces trois compétences et a fini de s'affranchir de l'État, et même de tous les États. Aujourd'hui, cette multinationale compose avec des entités politiques qui,